

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CUSSET - 0301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/04/2025 - 1182 - 2021 B 00374 - 901 389 635 - 1001 AVENTURES

BILAN ACTIF

En Euro

1001 AVENTURES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Valeurs au 31/08/24			Valeurs au 31/08/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Väl. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 420,00	860,95	559,05	243,71
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 191,50	6 842,09	5 349,41	5 232,40
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	13 958,90	7 636,21	6 322,69	8 383,38
Autres immobilisations corporelles	26 406,08	7 879,14	18 526,94	30 456,20
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	53 976,48	23 218,39	30 758,09	44 315,69
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	440 892,57		440 892,57	308 227,66
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	14 548,55		14 548,55	44 222,47
Autres créances (3)	11 465,86		11 465,86	6 018,44
Fournisseurs débiteurs				238,04
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	73 973,88		73 973,88	62 059,09
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	540 880,86		540 880,86	420 765,70
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	594 857,34	23 218,39	571 638,95	465 081,39

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

"certifiés Conformes"

BILAN PASSIF
En Euro
1001 AVENTURES
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

PASSIF	Valeurs au 31/08/24	Valeurs au 31/08/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 000,00	675,18
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	901,87	
Autres réserves		
Report à nouveau	34 731,36	1 226,69
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	46 633,23	11 901,87
SITUATION NETTE	30 584,61	40 899,44
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	77 217,84	52 801,31
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	113 541,36	83 245,17
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 000,00	35 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	58,10	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	321 076,02	245 380,02
Dettes fiscales et sociales	25 471,17	30 640,25
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	28 274,46	18 014,64
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	494 421,11	412 280,08
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	571 638,95	465 081,39

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

86 281,82

408 081,19

412 280,08

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
En Euro.
1001 AVENTURES
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Valeur au 31/08/24	Valeur au 31/08/23
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	42 030,88	6 270,13
+ Transferts de charges d'exploitation	416,67	
+ Autres produits d'exploitation	117,16	281,54
- Autres charges d'exploitation	3 042,49	2 393,20
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	209,19	180,93
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	4 261,61	1 186,37
+ Dotations aux amorts, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	28 648,16	6 876,56
- Produits des cessions d'éléments d'actif	18 333,33	
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	10 314,83	6 876,56
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	12 389,45	
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	12 389,45	
+ Dotations aux amorts, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	6 129,00	216,00
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	29 340,80	2 937,03
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 868,15	8 586,90
+ Reprises sur amortissements et provisions	5 943,88	
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés	10 314,83	6 876,56
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	34 731,36	1 226,69

TABLEAU DE FINANCEMENT

En Euro

1001 AVENTURES
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Distribution des résultats		Résultat net + Dotations aux amorts, dépréciat., prov. + Val. comptable des éléments d'actif cédés - Produit des cessions d'éléments d'actif - - Quote-part des subventions d'investis. -	34 731,36 10 868,15 12 389,45 (18 333,33 (10 314,83
Acquisitions d'immobilisations	4 310,00	AUTOFINANCEMENT	29 340,80
Immobilisations Incorporelles	5 390,00	Cessions d'immobilisations Immobilisations Incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	18 333,33
Capitaux propres		Capitaux propres Capital Subventions d'investissement	
Capital		Dettes financières	
Subventions d'investissement		Emprunts réalisés	52 700,00
Dettes financières	22 403,81		
Emprunts remboursés (capital)	29 000,00		
Prélèvements des comptes courants			
TOTAL DES EMPLOIS	61 103,81	TOTAL DES RESSOURCES	100 374,13

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL 39 270,32

Augmentation de l'actif circulant		Diminution de l'actif circulant	
Stocks et en cours	132 664,91	Stocks et en cours	
Avances et acomptes versés sur commandes		Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients		Créances clients	29 673,92
Autres créances	5 209,38	Autres créances	
Charges constatées d'avance		Charges constatées d'avance	
Diminution des dettes		Augmentation des dettes	
Dettes fournisseurs		Dettes fournisseurs	75 696,00
Autres dettes		Autres dettes	5 090,74
Avances et acomptes reçus sur commandes		Avances et acomptes reçus sur commandes	58,10
Produits constatés d'avance		Produits constatés d'avance	
TOTAL DES EMPLOIS	137 874,29	TOTAL DES RESSOURCES	110 518,76

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT 27 355,53

Disponibilités		Disponibilités	
Valeurs mobilières de placement	11 914,79	Valeurs mobilières de placement	
C. B. C. et découverts		C. B. C. et découverts	

VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE 11 914,79

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
En Euro
1001 AVENTURES
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Exercice du 01/09/23 au 31/08/24	Exercice du 01/09/22 au 31/08/23
Ventes de marchandises	974 000,52	877 663,40
- Coût d'achat des marchandises vendues	809 304,34	746 535,17
MARGE COMMERCIALE (A)	164 696,18	131 128,23
Production vendue (biens et services)	95 958,98	101 128,02
+ / - Production stockée		
+ Production immobilisée		
PRODUCTION DE L'EXERCICE (B)	95 958,98	101 128,02
Approvisionnements	452,56	122,50
+ Autres achats et charges externes	118 001,46	103 501,21
Total C	118 454,02	103 623,71
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (Brute)	(D=A+B-C) 142 201,14	128 632,54
Subventions d'exploitation		
- Impôts, taxes et versements assimilés (sauf IS)	4 640,84	4 883,53
- Salaires et traitements	77 727,05	100 839,15
- Charges sociales	17 802,37	16 639,73
Total E	-100 170,26	-122 362,41
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(F=D+E) 42 030,88	6 270,13
Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements		
+ Transferts de charges d'exploitation	416,67	
+ Autres produits d'exploitation	117,16	281,54
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 868,15	8 586,90
- Autres charges d'exploitation	3 042,49	2 393,20
Total G	-13 376,81	-10 698,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(H=F+G) 28 654,07	-4 428,43
Résultat financier	Total I	-4 052,42
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(J=H+I) 24 601,65	-5 433,87
Résultat exceptionnel		
- Participation des salariés aux résultats	16 258,71	6 876,56
- Impôt sur les bénéfices (IS)	6 129,00	216,00
Total K	10 129,71	6 660,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	(J+K) 34 731,36	1 226,69
Produits de cessions d'éléments d'actif	18 333,33	
- Valeur comptable des éléments cédés	12 389,45	
PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS	5 943,88	

SOMMAIRE

En Euro

1001 AVENTURES
Du 01/09/2023 au 31/08/2024

- Bilan - Actif**
- Bilan - Passif**
- Cpte Résultat - Charges**
- Cpte Résultat - Produits**
- Capacité d'autofinancement**
- Tableau financement**
- Soldes intermédiaires gestion**

1
2
3
4
5
6
7

1001 AVENTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS "
03000 AVERMES
901 389 635 RCS CUSSET

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JANVIER 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 34 731,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	34 731,36 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 35 633,23 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 janvier 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

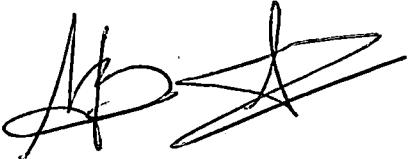
Certifié conforme
La Gérance



1001 AVENTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS "
03000 AVERMES
901 389 635 RCS CUSSET

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JANVIER 2025

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	SARL 1001 QUADS 115 rue Henri Becquerel - ZAL Le Brunehaut, 62161 MAROEUIL	200	200	
2	M. LELEU Franck Les Peltes 03210 MARIGNY	300	300	
3	Mme LELEU Nadege Les Peltes 03210 MARIGNY	500	500	
	Totaux	1 000	1 000	

Nombre d'associés : 3

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 100% pouvoirs, arrêtée à... associés présents ou représentés possédant ensemble ...100%... droits sociaux

Le président
LELEU Nadège



1001 AVENTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS "
03000 AVERMES
901 389 635 RCS CUSSET

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 23 janvier,
À 18 heures,

Les associés de la Société 1001 AVENTURES, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS ", 03000 AVERMES.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- La Société 1001 QUADS, représentée par Monsieur Franck LELEU, en sa qualité de gérant, titulaire de 200 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Franck LELEU, titulaire de 400 parts sociales en pleine propriété,
- Madame Nadège LELEU, titulaire de 400 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Nadege LELEU, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

NL FL

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2024 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 août 2024,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 6 129 euros.

NL FL

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 août 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 34 731,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	34 731,36 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 35 633,23 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve successivement chacune des conventions mentionnées dans ce rapport.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération nette versée à Madame Nadège LELEU, en qualité de gérante, soit un montant de 12 000,00 euros, au cours de l'exercice écoulé.

En outre, la collectivité des associés approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives assises sur la rémunération de Madame Nadège LELEU, à savoir :

- Cotisations obligatoires comptabilisées en charges sur l'exercice : 4 500,00 euros
- Cotisations facultatives comptabilisées en charges sur l'exercice : Néant

Aussi, l'Assemblée Générale décide, dès lors que la distribution de dividende et les intérêts de compte courant d'associé sont soumis aux charges sociales conformément à l'article L. 131-6 du Code de la sécurité sociale, que la société prendra en charge la totalité desdites cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives.

Indépendamment du remboursement sur justification des frais de représentation et de déplacement, l'Assemblée Générale décide que la rémunération approuvée ci-dessus restera inchangée sur l'exercice en cours et les prochains exercices jusqu'à décision contraire. Par

NL PL

ailleurs, l'Assemblée Générale décide que les cotisations sociales personnelles obligatoires et facultatives resteront prises en charge par la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les co-gérants.

Franck LELEU

A handwritten signature consisting of several intersecting and overlapping lines forming a stylized 'F' shape.

Nadège LELEU

A handwritten signature consisting of several intersecting and overlapping lines forming a stylized 'N' shape.

1001 AVENTURES
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 route de Trévol - Lieu dit " LES BIOMONTS "
03000 AVERMES
901 389 635 RCS CUSSET

**RAPPORT SPECIAL DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JANVIER 2025**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

Madame, Monsieur,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons qu'est intervenue au titre de l'exercice écoulé une convention visée à cet article dont les caractéristiques sont les suivantes :

1/ Personne intéressée : Madame Nadège LELEU et Monsieur Franck LELEU

Nature et objet : Location d'un local à usage commercial

Modalités : La SCI CH'TI BOURBONNAISE 2.0, dont Madame Nadège LELEU et Monsieur Franck LELEU sont associés, loue un local à usage commercial à la SARL 1001 AVENTURES.

Montant annuel comptabilisé en charges : 32 662,80 euros.

Fait à AVERMES
Le 15 janvier 2025

La gérance

